

# MIRABEL

---

## VOUS INFORME

Vol. 5, n° 9

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Mai 2019

50 ans après les expropriations

## Mirabel tourne la page



Dans l'ordre habituel, on reconnaît le maire Jean Bouchard, l'honorable Marc Garneau, ministre des Transports du Canada, et Marcel Denis, président de l'UPA Sainte-Scholastique-Mirabel.

Cinquante ans après les expropriations effectuées en 1969 par le gouvernement fédéral en vue de la construction de ce qui devait devenir un aéroport international, le ministre des Transports du Canada, l'honorable Marc Garneau, était à Mirabel le 15 avril dernier pour faire une annonce importante, marquant l'histoire de notre municipalité.

C'est en fait devant une salle bondée de l'hôtel de ville, où de vives émotions étaient palpables,



Mme Rita Lafond, porte-parole des expropriés, a tenu à prendre la parole suite à l'annonce du ministre Garneau.

qu'il a annoncé que les dernières terres (748 acres) demeurées sous propriété fédérale depuis les expropriations allaient être rétrocédées aux expropriés ou à leurs descendants. Cette nouvelle a été accueillie avec une immense fierté et une foulée d'applaudissements par les dignitaires et les citoyens présents à l'événement, tout particulièrement les expropriés et leurs descendants eux-mêmes. Ces derniers étaient accompagnés de M. Marcel Denis, président de la section locale de l'Union des producteurs agricoles, qui n'a pas caché son émoi, après avoir

mené de longues années « de combat » pour boucler la boucle de ce dossier.

Évidemment, le maire Jean Bouchard était ravi de prendre part, aux côtés du ministre Garneau, à ce moment historique. « Non seulement nous nous réjouissons pour les expropriés dont les terres restaient à rétrocéder, mais d'une certaine façon, cette annonce nous permet de tourner la page sur un triste épisode de notre passé, qui a bouleversé la vie de milliers de familles », affirme-t-il.

À l'époque des expropriations, Mirabel comptait 17 000 habitants. Aujourd'hui, avec une population qui dépasse les 55 000 habitants, elle se classe au top 20 des plus grandes villes du Québec, et sa croissance est phénoménale sur tous les plans. « Les cicatrices laissées par ces événements sont indéniables, mais les épreuves traversées à Mirabel ont aussi contribué à forger une communauté forte et fière, où il règne un esprit de solidarité et des liens tissés serrés », tient à rappeler le maire. « Au fil des années, Mirabel a su se relever et se rebâtir, pour devenir la ville vivante, dynamique et prospère qu'elle est devenue aujourd'hui », conclut-il, tenant à honorer son devoir de mémoire, tout en gardant le regard résolument tourné vers l'avenir.



## Vente de fleurs

Samedi 18 mai, à compter de 8 h  
Complexe Jean-Laurin



RÉDACTION ET PRODUCTION Service des communications | IMPRESSION Hebdo Litho | PHOTO Yvan Labelle, Image-13 | DISTRIBUTION Postes Canada  
RENSEIGNEMENTS Service des communications, Ville de Mirabel, 14111, rue Saint-Jean, Mirabel (Québec) J7J 1Y3 | TÉLÉPHONE 450 475-8653  
SITE INTERNET [www.ville.mirabel.qc.ca](http://www.ville.mirabel.qc.ca) | COURRIEL [communications@ville.mirabel.qc.ca](mailto:communications@ville.mirabel.qc.ca) | DÉPÔT LÉGAL Bibliothèque nationale du Québec | TIRAGE 23 000 exemplaires



50 ans après les expropriations

# Des nouvelles de bon augure pour l'avenir de la zone aéroportuaire!



Le ministre des Transports du Canada, l'honorable Marc Garneau, discute avec le maire de Mirabel, M. Jean Bouchard lors de l'annonce faite le 15 avril dernier.

## ADM soutient la Ville de Mirabel dans ses démarches

Suivant l'annonce du ministre, ADM s'est réjoui publiquement « de la décision du gouvernement de poursuivre les discussions avec les différentes forces vives de Mirabel pour le transfert de futurs terrains excédentaires à vocation plus industrielle sur le site aéroportuaire ». ADM, qui est responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement du parc aéronautique et industriel de Mirabel, soutient pleinement les ambitions de la Ville au sujet de ces terrains. Elle est disposée à se départir de tout l'espace, sur ce site, dont elle ne peut faire un usage qui ne soit pas directement lié à sa mission aéronautique.

## Des ambitions prometteuses pour ce site à haut potentiel

La zone aéroportuaire a déjà permis à Mirabel de se positionner en tant que joueur de calibre mondial de l'industrie aérospatiale, alors que s'y sont installées des entreprises internationales telles qu'Airbus et Pratt & Whitney, procurant de l'emploi à plus de 5 200 employés.

Lors de ce même événement, le ministre Garneau s'est aussi prononcé au sujet de la disposition d'autres terrains demeurés de propriété fédérale, ceux-là étant situés à l'intérieur des clôtures du site aéroportuaire. En fait, il a annoncé qu'un processus de consultations publiques sera lancé quant au futur de ces terrains, précisant que son gouvernement avait l'intention d'échanger, notamment, avec la Ville de Mirabel à ce sujet.

« La Ville de Mirabel accueille très favorablement cette ouverture du gouvernement fédéral à discuter avec elle de l'avenir de ces terrains », d'affirmer le maire. « Nous sommes décidés à saisir cette occasion de faire valoir comment notre municipalité est en mesure d'assurer l'exploitation de cette zone à son plein potentiel, y créant un essor et une relance

économique dont pourra bénéficier la population de Mirabel et de toute la région », ajoute-t-il.

Rappelons en fait qu'en mai dernier, la Ville de Mirabel, de concert avec Aéroports de Montréal (ADM), a demandé au gouvernement fédéral de lui rétrocéder une partie des terrains en question, situés à l'intérieur des clôtures de la zone aéroportuaire. Alors qu'il y a actuellement une pénurie de terrains disponibles au développement industriel dans la Grande région de Montréal, Mirabel souhaiterait évidemment pouvoir répondre aux besoins des multiples industries qui viennent frapper à ses portes, à la recherche d'espace pour s'implanter. Pour cela, la Ville doit acquérir une plus grande autonomie quant à la mise en disponibilité de ces terrains.

« C'est quelque chose dont on peut être extrêmement fiers, et nous continuons à nourrir de grandes ambitions pour ce site », tient à affirmer le maire Bouchard. « Avec ces terrains, Mirabel aurait la capacité de poursuivre une expansion exceptionnelle de ce parc industriel. De ce fait, il pourrait contribuer de façon encore plus significative au succès du Québec et du Canada dans divers secteurs en développement », conclut-il.

Pour le gouvernement fédéral, ne s'agirait-il pas d'une autre façon de tourner la page sur le passé que d'assurer à cette zone un avenir à la hauteur de son plein potentiel, dont les retombées rejailliraient nécessairement sur l'ensemble de la collectivité ?

VENEZ NOUS RENCONTRER LE 18 MAI PROCHAIN À LA JOURNÉE HORTICOLE ! (DÉTAIL EN PAGE 12)

## TON AGENT COMMUNAUTAIRE PREND L'AIR!

Il sera présent lors des différents événements sur le territoire cet été.

**Viens lui parler!**

 #unclichéavecmonpolicier



Programme visant à faciliter l'achat d'une première maison

# La ministre du revenu du Canada en visite à Mirabel

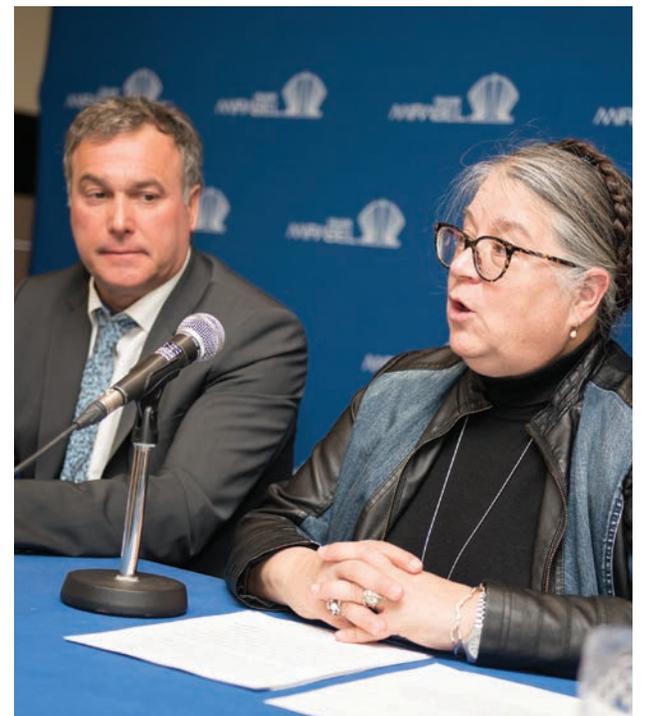
La Ville de Mirabel est fière d'avoir accueilli à l'hôtel de ville, le 15 avril dernier, la ministre du Revenu du Canada, l'honorable Diane Lebouthillier, qui était de passage pour annoncer une nouvelle mesure qui renforcera, selon son gouvernement, la Stratégie nationale sur le logement, en rendant l'achat d'une première maison plus abordable pour les jeunes Canadiens.

Ce n'est pas un hasard si la ministre libérale a choisi Mirabel pour procéder cette annonce. Depuis quelques années, Mirabel affiche l'une des plus fortes croissances démographiques à l'échelle du Québec, et sa population se classe parmi les plus jeunes du Québec également. Le développement résidentiel à Mirabel connaît un essor fulgurant, si bien que chaque année y sont construites, approximativement, entre 800 et 1000 nouvelles unités de logement.

Ce sont là des chiffres qui font dire à la ministre Lebouthillier que la mesure proposée dans le budget de 2019, appelée « l'Incitatif à l'achat d'une première propriété », aidera les familles de Mirabel et d'un peu partout à travers le Canada à effectuer les premiers pas vers l'accession à la propriété. Plus précisément, la mesure permettrait notamment de réduire les versements hypothécaires exigés.

Présent à l'événement, le maire de Mirabel, M. Jean Bouchard, a affirmé : « Je me réjouis des mesures mises en place par le gouvernement fédéral lors de la récente annonce du budget pour l'accession à une première maison, puisque de nombreux Mirabellois pourront certainement en bénéficier ».

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter le [www.schl.ca](http://www.schl.ca), ou en ce qui concerne



Le maire Jean Bouchard a accueilli, en avril dernier, l'honorable Diane Lebouthillier, ministre du Revenu national du Canada, venue annoncer l'aide du gouvernement fédéral pour l'achat d'une première maison.

la Stratégie nationale sur le logement du Canada, le [www.chezsoiabord.ca](http://www.chezsoiabord.ca).

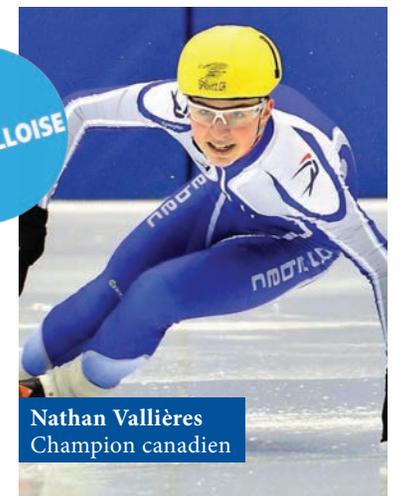
## Inondations

### La ville de Mirabel et la rivière du Nord plus touchées que prévu

Plusieurs municipalités ont fortement été touchées par la crue printanière ces dernières semaines. Bien que moins affectée que d'autres régions, la Ville de Mirabel a dû appliquer des mesures de sécurité civile principalement dans les secteurs de Saint-Canut et de Saint-Antoine.

Durant plusieurs jours, les employés du Service de la sécurité incendie ont travaillé avec ardeur afin de fournir aux sinistrés des sacs et du sable en plus de porter assistance aux villes avoisinantes plus touchées par la crue des eaux. La route 117 à la hauteur du rang Sainte-Marguerite dans le secteur de Saint-Antoine, la route Sir-Wilfrid-Laurier (route 158) ainsi que le pont Mackenzie et les rues avoisinantes dans le secteur de Saint-Canut ont dû être fermés à la circulation. Une surveillance constante de la crue des eaux a été effectuée de façon quotidienne, afin d'assurer la sécurité des citoyens.

Notons que l'accumulation d'eau a été plus importante qu'en 2017 où aucune fermeture de route n'avait été effectuée sur le territoire mirabellois.



Nathan Vallières  
Champion canadien

## Des honneurs pour quatre athlètes

Le patineur de vitesse **Nathan Vallières** vient d'accomplir une grande réalisation en remportant le titre de champion canadien courte piste chez les 13 ans, qui avait lieu à Campbellton, au Nouveau-Brunswick, les 30 et 31 mars. Hormis une malheureuse disqualification sur la distance de 200 mètres, Nathan a gagné toutes ses courses de la fin de semaine, se méritant donc ce même titre au 400 mètres, au 1500 mètres ainsi qu'au 2000 mètres au point. C'est pratiquement sans surprise puisque Nathan avait atteint la première marche du podium à toutes ses compétitions en saison régulière, ainsi qu'aux Jeux du Québec et au Championnat québécois par catégorie d'âge.

De son côté, **Justin Renault** a décroché le titre de vice-champion canadien chez les 15 ans masculin, grâce à sa médaille d'argent au cumulatif de la fin de semaine. Champion canadien sur la distance de 3000 mètres au point, il obtient également la médaille d'argent au 1500 mètres et le bronze au 200 mètres.

**Samuel Fortin** a quant à lui monté sur la troisième marche du podium pour sa performance globale de la fin de semaine dans la catégorie des 14 ans masculin, suite à la récolte de deux médailles individuelles, l'argent au 200 mètres et le bronze au 2000 mètres au point.

Pour sa part, **Delphine Renault** a remporté le titre de championne canadienne sur la distance de 400 mètres, avec lequel elle revient au Club de patinage de vitesse Mirabel/Saint-Jérôme.

## Hockey féminin

# Inscription pour la prochaine saison

L'Association de hockey féminin des Laurentides est présentement en période d'inscription jusqu'au 15 août pour la saison 2019-2020. Les inscriptions se font uniquement en ligne et le paiement s'effectue par carte de crédit. Les cartes prépayées disponibles au bureau de poste ou d'une institution bancaire sont acceptées.

Les municipalités de Boisbriand, Blainville, Bois-des-Filion, Deux-Montagnes, Lorraine, Rosemère, Sainte-Anne-des-Plaines, Mirabel, Saint-Jérôme, Saint-Eustache, Saint-Hippolyte et Sainte-Thérèse bénéficient d'un protocole d'entente permettant à leurs citoyennes d'obtenir un tarif préférentiel. Les joueuses provenant d'autres municipalités peuvent aussi s'inscrire selon les coûts hors-protocole.

Pour inscription, visitez le [www.ahflaurentides.com](http://www.ahflaurentides.com). À partir de la page d'accueil, cliquez sur « inscriptions » et suivez les instructions. S'il s'agit d'une première inscription, veuillez écrire à l'adresse courriel : [registraire@ahflaurentides.com](mailto:registraire@ahflaurentides.com) et transmettre vos coordonnées ainsi que celles de la joueuse afin de lui créer un profil.

En cas de problème, communiquez avec le bureau du registraire, à cette même adresse courriel. À noter qu'après le 15 août, les inscriptions seront placées sur une liste d'attente afin de permettre à l'Association de respecter les bassins et la réglementation de hockey Québec.



## Nettoyage des rues

Le Service de l'équipement et des travaux publics procède, depuis le 30 avril dernier, au balayage des rues par secteur. À noter que les dates peuvent être modifiées selon les conditions climatiques. Pour connaître les dates prévues pour votre secteur, consultez le site Internet de la Ville. Afin de faciliter les opérations, la Ville demande la collaboration des citoyens, afin qu'ils évitent de se stationner dans les rues de leur secteur lors du balayage. Lorsque les citoyens gratteront leur terrain, il est important de ne pas mettre le gravier et les feuilles dans la rue.

Renseignements :  
Service de l'équipement et des travaux publics au 450 475-2005



## Une pose pour le rose

Les 6 et 7 avril dernier, le Centre culturel du Domaine-Vert Nord accueillait l'événement UNE POSE POUR LE ROSE, au profit de la Société canadienne du cancer, et plus spécifiquement pour le cancer du sein.

Quatre photographes mirabellois, Richard Lavallée, Johanie Couture, Geneviève Frost et Anne Guilloux, ont œuvré ensemble à l'organisation d'une grande session de prise de photos, offerte à toutes les femmes de 18 ans et plus, invitées à se faire photographier au prix unique de 20 \$ par photo.

Plus d'une vingtaine de bénévoles étaient présents pour apporter leur soutien, notamment des maquilleurs, coiffeurs et massothérapeutes. Tous les profits étaient versés à la Société canadienne du cancer.

En signe d'appui à la cause, les femmes atteintes du cancer ou en voie de guérison figuraient sur la « liste rose », et leur portrait était immortalisé gratuitement.

Ce sont plus de 500 personnes qui se sont rendues sur les lieux accompagnant leur femme, leur fille ou encore une amie pour leur séance. Au total, 117 femmes sont finalement passées devant l'objectif des photographes générant des profits de près de 5 000 \$.

Une première édition qui a suscité beaucoup d'émotions et d'enthousiasme auprès des participantes. C'est un rendez-vous l'année prochaine !

# Contrôle biologique des moustiques

Cette année encore, la Ville de Mirabel a mandaté la firme GDG Environnement pour mettre en place un programme de contrôle biologique des moustiques en saison estivale. Dès le mois de mai, l'équipe GDG Environnement procèdera à l'épandage d'un insecticide biologique afin de réduire la prolifération des insectes piqueurs. L'insecticide utilisé est sans danger, tant pour la population que pour les autres organismes vivants. Grâce à ce traitement, on espère une diminution de 90 % de la nuisance causée par les insectes.

En milieu urbain, l'efficacité de la protection s'étendra jusqu'au mois de septembre. L'épandage se fait par voie terrestre et par voie aérienne. Ne soyez donc pas étonnés de voir un avion ou un hélicoptère circuler à basse altitude au cours de la période estivale.

## Conseils

Puisque tous les récipients contenant un fond d'eau peuvent produire plusieurs centaines de moustiques tous les 7 ou 8 jours, voici des conseils :

- Préparez votre piscine tôt, car une piscine non démarrée peut générer des moustiques dès la troisième semaine de mai;
- Ne laissez pas de pneus qui contiennent de l'eau à l'extérieur;
- Retournez votre bateau ou votre chaloupe pour éviter l'accumulation d'eau dans le fond;
- Videz ou retournez vos brouettes, seaux et autres objets pouvant contenir de l'eau.

## Renseignements :

Service de l'environnement au 450 475-2006  
infoenvironnement@ville.mirabel.qc.ca



Ligne info-moustique au 1 844 840-8700  
infomoustique@gdg.ca.

Écocitoyenneté

## QUI DIT PRINTEMPS, DIT GRAND MÉNAGE DU PRINTEMPS

RÉUTILISER • RÉCUPÉRER • COMPOSTER • ÉLIMINER



Les collectes de recyclage, de déchets et gros rebuts sont aux deux semaines. La collecte des matières organiques est à chaque semaine, du 1<sup>er</sup> avril au 30 novembre.



### VÊTEMENTS, JOUETS, MATÉRIEL AUDIO, ETC.

**Où :** aux différents centres de dépannage de Saint-Janvier, de Saint-Augustin, de Sainte-Scholastique et de Saint-Canut, **si en bon état.**

### MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

(bois, briques, portes, fenêtres, etc.)

**Où :** aux différents écocentres

### MATÉRIEL INFORMATIQUE

(téléphone cellulaire, console, etc.)

**Où :** aux différents écocentres, **si défectueux**, ou aux centres de dépannage, **si en bon état.**



### RÉSIDUS VERTS

(rognures de gazon, feuilles mortes, retailles de cèdre, résidus de jardin, brindilles, etc.)

**Où :** dans le bac brun - Attention, ne pas remplir plus de la moitié du bac brun avec de la terre, sinon il sera trop lourd et ne pourra être ramassé.

### RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

(bonbonne de propane, piles, peinture, huile, etc.)

**Où :** aux écocentres - Les contenants doivent être bien identifiés et fermés.

### BRANCHES

Les branches ne doivent pas dépasser une longueur de 6 pieds (1,83 m) et un diamètre de 4 pouces (10 cm).

**Où :** aux différents écocentres



### ELECTROMÉNAGERS

Pour faire ramasser les appareils ménagers (dont les appareils réfrigérants) communiquez avec le Service de l'environnement.

### GROS REBUTS

(divans, matelas, meubles, tapis, etc.) qui ne peuvent être réutilisés peuvent être mis en bordure de rue avec la collecte des déchets.

**Où :** dans la poubelle - Attention, les planches de bois avec clous et les palettes de bois ne sont pas ramassées avec la collecte.

Renseignements : Service de l'environnement, au 450-475-2006, infocollecte@ville.mirabel.qc.ca



Certaines conditions s'appliquent

## Il est possible d'exploiter un commerce à votre domicile

Pour connaître les conditions, vous devez communiquer avec le Service de l'aménagement et de l'urbanisme, afin de vous assurer que votre projet est conforme à la réglementation en vigueur. Il est également possible, dans tout type de logement, d'offrir des services professionnels à domicile, à condition que celui-ci ne génère aucun achalandage (par exemple : programmeur informatique, infographiste, etc.)

### Renseignements :

Service de l'aménagement et de l'urbanisme au 450 475-2007  
info.urbanisme@ville.mirabel.qc.ca



Commerce à domicile

## Vente et étalage extérieur

En ce qui concerne la vente et l'étalage extérieur de fleurs ou de fruits et de légumes, les normes applicables à ce type d'activité sont les suivantes :

- la vente et l'étalage doivent se faire uniquement sur un lot occupé par un établissement commercial;
- l'espace d'étalage pour la vente ne doit pas empiéter sur une case de stationnement, à moins que cette case soit en surplus du minimum requis pour l'exploitation régulière de l'établissement déjà situé sur le site;
- la vente et l'étalage ne doit pas obstruer l'accès à une porte menant à l'établissement commercial situé sur le site;
- la durée maximale pour la vente et l'étalage est de quatre semaines consécutives. Il ne peut y avoir plus de deux activités de vente par année sur le site d'un même établissement commercial;

- l'espace utilisé pour la vente et l'étalage ne doit pas excéder 5 % de la superficie de plancher de l'établissement commercial présent sur le site;

- obtenir un permis avant de débiter l'activité de vente. Les frais pour ce permis sont de 100 \$. Il doit être renouvelé pour chaque période d'exploitation commerciale d'une durée maximale de quatre semaines.

### Renseignements :

Service de l'aménagement et de l'urbanisme  
450 475-2007  
info.urbanisme@ville.mirabel.qc.ca  
ou en personne à l'hôtel de ville

## Exposition

### Association des professionnels à l'outillage municipal

Dans le cadre des journées techniques organisées par l'Association des Professionnels à l'Outillage Municipal (APOM), la Ville de Mirabel invite la population à une exposition offerte gratuitement au public intéressé. C'est le jeudi 16 mai prochain, à compter de 13 h, au centre culturel du complexe Jean Laurin que les citoyens pourront visiter l'exposition.

L'APOM qui regroupe des directeurs, des surintendants, des contremaîtres et des chefs

mécaniques offre chaque année à ses membres des journées techniques durant lesquelles sont présentés des équipements et des outils utilisés principalement par les services des travaux publics municipaux.

### Renseignements :

Service de l'équipement et des travaux publics  
au 450 475-2005



## L'avertisseur de monoxyde de carbone, un allié efficace contre les intoxications!

Pour plus de renseignements, consultez le [ville.mirabel.qc.ca](http://ville.mirabel.qc.ca)

# Mélissa Desjardins préside le gala local



De gauche à droite, Mélissa Desjardins, présidente d'honneur, Lucia Albernaz (Route des Gerbes d'Angelica / prix Réussite inc.) Véronique Gagnon (Les pros du compost / service aux entreprises), Danielle Rochon (Maison Tricotisse / économie sociale), M. Jean Bouchard, maire de Mirabel. Manquants sur la photo : Christian Sop (Mirafrick / exploitation, transformation, production) Mylène Beaulieu (Mylène Beaulieu médecine podiatrique / service aux individus).

C'est dans les locaux de Mirabel économique que Mme Mélissa Desjardins, présidente d'honneur du gala local de la 21<sup>e</sup> édition du Défi OSEntreprendre, a participé à la remise de bourses et de certificats aux gagnants locaux, en présence du maire de Mirabel, M. Jean Bouchard.

Femme d'affaires passionnée et déterminée, Mme Desjardins, propriétaire de l'entreprise Farine & Chocolat, est sans contredit un exemple et une inspiration pour tous ceux et celles qui désirent

entreprendre. « Je suis particulièrement fier de m'associer à la 21<sup>e</sup> édition du Défi OSEntreprendre, piloté par Mirabel économique, qui permet de mobiliser, mettre en valeur et faire rayonner l'entrepreneuriat dans la région ».

Les lauréats représenteront le territoire de Mirabel lors du Gala régional des Laurentides, qui se tiendra le 2 mai prochain au centre culturel du Domaine-Vert Nord, à Mirabel. La dernière étape sera le Gala national du 12 juin, qui se tiendra à Québec.



## Voici le nom des lauréats selon les catégories :

### Réussite :

Route des Gerbes d'Angelica

### Service aux entreprises :

Les pros du compost

### Économie sociale :

Maison Tricotisse

### Exploitation, transformation et production :

Mirafrick

### Service aux individus :

Mylène Beaulieu médecine podiatrique

## Modification temporaire

# HORAIRES



Pendant les travaux de rénovation de la bibliothèque du secteur de Saint-Augustin

**DU LUNDI 13 MAI AU VENDREDI 14 JUIN 2019 INCLUSIVEMENT**

### Bibliothèque

secteur de Saint-Augustin

Réouverture prévue le samedi 15 juin

Bibliothèque fermée pendant les travaux.

Chute à documents ouverte en tout temps

### RÉSERVATIONS

Peuvent être suspendues sur demande au comptoir du prêt ou par Internet

OU

Pourront être récupérées dans une autre bibliothèque

Horaires bonifiés du mardi 14 mai au jeudi 13 juin

### Bibliothèque – secteur du Domaine-Vert Nord

17530, rue Jacques Cartier • 450 475-2059

Lundi	9 h 30 à 12 h et 13 h à 20 h
Mardi	9 h 30 à 12 h et 13 h à 20 h
Mercredi	9 h 30 à 20 h
Judi	9 h 30 à 12 h et 13 h à 20 h
Vendredi	9 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Samedi	9 h 30 à 16 h 30
Dimanche	9 h 30 à 16 h 30

JEU

Grand choix de NOUVEAUTÉS!



### Bibliothèque – secteur de Sainte-Scholastique

9975, rue Saint-Vincent • 450 475-2057

Lundi	13 h à 20 h
Mardi	13 h à 17 h et 18 h à 20 h
Mercredi	13 h à 20 h
Judi	13 h à 17 h et 18 h à 20 h
Vendredi	10 h 30 à 12 h et 13 h à 17 h 30
Samedi	13 h à 16 h 30



JEU



## SAVIEZ-VOUS QUE...

La bibliothèque du secteur du

## Domaine-Vert Nord

offre...

un choix supérieur de nouveautés

des jeux de société

un poste Internet

6 jours d'ouverture par semaine

un iPad





Mme Haïdée Ouellet,  
présidente du CA de la Maison de la Famille.



Mme Alexandra Paquet,  
directrice de l'organisme Des mots-o-galop.



Mme Caroline Provost,  
directrice docteure du Centre de recherche agroalimentaire de Mirabel.

## Coup de pouce à des organismes d'ici

Grâce à son programme de Fonds de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie (FSPS), M. Bouchard, maire de Mirabel, et Mme Maurice, agente de développement économique à Mirabel économique, remettaient le 11 avril dernier une somme totale de 68 100 \$ à trois organismes mirabellois.

La Maison de la Famille de Mirabel s'est vue remettre une somme de 19 600 \$ en soutien à ses frais de logement 2018-2021 et au déménagement de ses bureaux au 15 093, rue Saint-Augustin, à Mirabel. Elle occupe maintenant une partie du presbytère du secteur Saint-Augustin, ce qui permet d'offrir aux enfants et aux parents un environnement plus centralisé et mieux adapté aux ateliers : cuisine collective, cafés-rencontres, cours prénataux, atelier sur l'estime de soi, éveil à la lecture, etc. Pour connaître toutes les activités proposées aux familles de Mirabel, rendez-vous sur leur site Internet au [www.famillemirabel.com](http://www.famillemirabel.com) ou suivez leur page Facebook.

L'organisme Des mots-o-galop s'est vu quant à lui remettre une somme de 8500 \$ pour son projet intitulé Cowboy/Cowgirl aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle du primaire. La mission de l'organisme est d'utiliser la relation et le contact avec les chevaux miniatures dans un cadre éducatif et ludique, afin de favoriser le développement des compétences sociales et la confiance des enfants fréquentant les écoles primaires, les services de garde et les camps de jour. La subvention remise permettra à l'organisme de créer une trousse pédagogique pour améliorer spécifiquement les habiletés sociales des enfants du primaire. En compagnie des mini-chevaux, cette trousse sera ensuite mise à l'essai dans trois classes de l'école du Parchemin de Saint-Janvier. Si vous êtes un service de garde ou une école et que vous avez envie de faire vivre ce genre d'expérience à vos enfants, veuillez communiquer avec Alexandra Paquet au 514 799-6348, ou par courriel au [desmotsaugalop@yahoo.ca](mailto:desmotsaugalop@yahoo.ca).

Mirabel est fière de soutenir le Centre de recherche agroalimentaire de Mirabel (CRAM) en lui octroyant une aide financière de 40 000 \$ pour son projet visant à identifier les besoins et priorités de recherche dans la vigne auprès des producteurs du Québec et de toute l'industrie. Depuis plusieurs années, le CRAM est la référence québécoise en matière de viticulture et d'œnologie. Le centre offre aussi des services de recherche et de transfert technologique en horticulture maraîchère et fruitière, en plus de s'intéresser à l'innovation et au développement des cultures prometteuses. Bon an mal an, le CRAM emploie plus de 18 professionnels pour mener à bien ses quelque 30 projets de recherche, et ce, toujours dans le but de favoriser le développement et la compétitivité de nos entreprises agricoles. Bravo et merci au CRAM de faire rayonner Mirabel à l'échelle régionale et nationale !

Explorez la nature...  
*en quatre temps !*



[www.boisdebelleriviere.com](http://www.boisdebelleriviere.com)

**Parc** régional  
éducatif  
**Bois de Belle-Rivière**

## Calendrier des événements

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU COMITÉ DU PARC DES CHAMPIONS

Le 7 mai prochain aura lieu l'assemblée générale annuelle du comité du parc des Champions. Le but de cette rencontre est aussi de recruter d'autres bénévoles à se joindre au comité et ainsi avoir régulièrement des activités pour divertir les citoyens.

**Date :** mercredi 7 mai, à 19 h

**Lieu :** chalet du parc des Champions,  
17475, rue du Grand-Prix, secteur du Domaine-Vert Sud

**Renseignements :** Cynthia Guillemette, technicienne en loisirs  
et vie communautaire, au 450 475-8656, poste 4259.

### RÉUNION MENSUELLE DU CERCLE DE FERMIERES DE SAINT-JANVIER

Le Cercle de Fermières de Saint-Janvier Mirabel vous invite à le rejoindre pour sa réunion mensuelle, le 2<sup>e</sup> mardi du mois. Lors de la rencontre du 7 mai 2019, vous pourrez adhérer au Cercle ou renouveler votre carte de membre annuelle, au coût de 30 \$.

**Dates :** le 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois, à 19 h, du 7 mai au 11 juin

**Lieu :** centre culturel Joseph-Savard (local n°12)  
13908, boul. du Curé-Labelle, secteur de Saint-Janvier

**Coût :** 30 \$ pour la carte de membre annuelle

**Renseignements :** Jeanne Garand, au 450 435-6799

**Courriel :** mcgrathgjeanne@videotron.ca

### COLLECTE DE SANG HÉMA-QUÉBEC

La population est invitée à contribuer à la collecte de sang Héma-Québec, le 13 mai prochain, organisée par le Club Optimiste de Saint-Augustin, sous la présidence d'honneur de Richard Favreau, président du Club Optimiste, en collaboration avec les Chevaliers de Colomb de Saint-Augustin et le Cercle de Fermières de Saint-Augustin.

**Date :** 13 mai, de 13 h 30 à 19 h 30

**Lieu :** centre culturel du complexe Jean-Laurin  
8475, rue Saint-Jacques, secteur de Saint-Augustin

**Renseignements :** Lise Laplante, au 450 470-1043 ou 450 475-7609

### SPECTACLE-BÉNÉFICE

La Fondation Héritage Saint-Benoît-de-Mirabel invite la population à assister à son spectacle-bénéfice de la chorale Les Anges du Gospel.

**Date :** dimanche 5 mai, à 14 h

**Lieu :** église de Saint-Benoît  
9155, rue Dumouchel

**Coût :** 25 \$ en prévente et 27 \$ à la porte

**Renseignements :** Estelle Rochon, au 450 258-2268



**Tournoi de hockey  
des policiers provinciaux du Québec**

# L'équipe de Mirabel au tableau des vainqueurs!

L'équipe de Mirabel s'est brillamment illustrée lors de la 44<sup>e</sup> édition du Tournoi de hockey des policiers provinciaux du Québec, qui s'est déroulé du 4 au 7 avril dernier, dans les arénas de Victoriaville et des environs.

Plus de 1000 policiers, répartis au sein de 94 équipes, ont pris part à ce tournoi. Formée de policiers de Mirabel et de Blainville, l'équipe de Mirabel s'est démarquée lors de ce tournoi dans la catégorie AA, comprenant huit équipes. Après avoir défait l'équipe de Saint-Jean-sur-Richelieu en demi-finale, avec une marque de 3 à 2, l'équipe de Mirabel a arraché la victoire finale à l'équipe de Terrebonne, en prolongation, portant le pointage à 4 à 3.

Il s'agissait pour Mirabel d'une troisième participation à ce tournoi, dont l'objectif est d'amasser des fonds. Plus de 20 000 \$ ont été amassés lors de ce tournoi et ont été remis à des organismes de cette région, comme le veut la tradition.

« *Bravo*  
à nos policiers pour cet  
exploit digne de mention! »

### Préposés aux parcs - 2<sup>e</sup> affichage

Nombre de poste : 3  
 Numéro de concours : J0419-0700

#### Nature du travail :

La Ville de Mirabel requiert les services d'étudiants dynamiques pour combler le poste de préposé aux parcs pour la saison estivale 2019 au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire pour les secteurs de Saint-Canut, Sainte-Scholastique et de Saint-Janvier.

Relevant du coordonnateur - plateaux sportifs extérieurs et soutien aux événements ou des contremaîtres du Service, le titulaire:

- effectue la surveillance des parcs;
- prépare les terrains sportifs selon les demandes (buts, lignes, lumières...);
- s'occupe de l'entretien du parc et s'il y a lieu, du chalet;
- effectue toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

Il y a également un poste à combler pour effectuer la tournée des parcs sur l'ensemble du territoire de la Ville de Mirabel de fin de semaine seulement pour environ 16 heures/semaine.

#### Exigences :

- être âgé de 16 ans ou plus ;
- être étudiant dans un établissement scolaire et avoir l'intention de retourner aux études à l'automne 2019;
- pour les postes de fin de semaine seulement, les candidats devront posséder un permis de conduire de classe 5 valide;
- être disponible pour travailler selon un horaire variable de jour, de soir et de fin de semaine pour la période des vacances scolaires estivales 2019 ainsi que pour les mois d'avril à juin et de septembre à novembre 2019 et ce, selon les réservations et locations des terrains.
- détenir un permis de conduire valide et posséder un véhicule pour pouvoir se déplacer dans le secteur selon les besoins.

#### Conditions de travail :

Le taux horaire versé est le salaire minimum en vigueur plus 1,00\$. Les conditions de travail sont celles prévues par la Loi sur les normes du travail.



### Date limite : le 10 mai

## Réclamations liées à un terrain endommagé

Le Service de l'équipement et des travaux publics informe la population que la date limite pour signaler un terrain endommagé est le 10 mai 2019. L'entrepreneur qui a effectué le déneigement a la responsabilité de réparer les dommages qui ont été causés à la propriété du citoyen avant la fin du mois de juin.

Pour obtenir réparation, les citoyens doivent appeler au Service de l'équipement et des travaux publics, afin de signaler les dommages à leur terrain. Par la suite, une requête sera transmise immédiatement à l'entrepreneur, afin que ce dernier communique avec les citoyens.

Dans l'éventualité où les travaux n'auraient pas été complétés à la fin du mois de juin, les citoyens devront communiquer avec le Service de l'équipement et des travaux publics, pour signaler la situation.

#### Renseignements :

Service de l'équipement et des travaux publics  
 au 450 475-2005

## APPEL D'OFFRES - 1<sup>er</sup> mai 2019

### Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

#### Fourniture et installation de modules de jeux

#### Divers parcs

G6 112 U3 N7827

La Ville de Mirabel désire recevoir des offres de prix pour la fourniture et l'installation de modules de jeux suivants :

- Rajout de jeux à ressorts : parc de la Rocaille (secteur Saint-Canut)
- Rajout de composantes : parc Lucien-Meilleur (secteur Saint-Augustin)
- Rajout de composantes : parc de la Marelle (secteur Saint-Augustin)
- 18 mois - 5 ans et 6 - 12 ans : parc du Cloutier (secteur Saint-Canut)
- 6-12 ans : parc Augustin-Desjardins (secteur Sainte-Monique)

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site web du système électronique d'appels d'offres en ligne ([www.seao.ca](http://www.seao.ca)). La Ville de Mirabel n'est pas responsable de la distribution des documents d'appels d'offres par le SÉAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous leurs documents avant de déposer leur soumission.

Seules les soumissions présentées sur les documents de soumission seront acceptées.

Les enveloppes de soumission devront être adressées au Service du greffe et reçues **au plus tard le 21 mai 2019 à 11 heures** (heure de l'horodateur de la Ville de Mirabel), au Service du greffe, 14111, rue Saint-Jean, Mirabel, Québec, J7J 1Y3 pour être ouvertes publiquement le même jour, à la même heure et au même endroit.

La Ville de Mirabel ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec Simon Cloutier, responsable de l'appel d'offres au 450-475-8656, poste 3116.

## DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

Avis est par les présentes donné par la soussignée greffière que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Mirabel qui aura lieu le 27 mai 2019 à 19 h 30, à l'hôtel de ville de Mirabel, 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, le conseil municipal prendra en considération les demandes de dérogation mineure suivantes :

### Lot 5 133 792 (18471, chemin du Grand-Saint-Charles) secteur du Petit-Saint-Charles (résolution CCU numéro 33-04-2019)

Demande numéro 2019-011, formulée le 25 février 2019, par « Roger Sicotte », ayant pour effet de permettre la création :

- d'un lot ayant une largeur de 21,86 mètres alors que le règlement de lotissement U-948 et le projet de règlement de lotissement PU-2301 exige une largeur minimale de 45 mètres pour un lot non riverain et non desservi;
- d'un lot ayant une superficie de 1 332,3 m<sup>2</sup> alors que le règlement de lotissement U-948 et le projet de règlement de lotissement PU-2301 exige une superficie minimale de 2 500 m<sup>2</sup> pour un lot non riverain et non desservi.

### Lot 3 494 134 (8780, rue Centrale) secteur de Saint-Augustin (résolution CCU numéro 35-04-2019)

Demande numéro 2019-018 formulée le 1<sup>er</sup> mars 2019, par « Mario Normandeau », ayant pour effet de régulariser :

- le garage détaché ayant une marge latérale droite de 0,9 mètre alors que le règlement de zonage U-947 et le projet de règlement de zonage PU-2300 exige une marge latérale minimale de 1,0 mètre;
- la remise détachée ayant une marge arrière de 0,8 mètre alors que le règlement de zonage U-947 et le projet de règlement de zonage PU-2300 exige une marge arrière minimale de 1,0 mètre;
- la remise détachée ayant une marge latérale gauche de 0,9 mètre alors que le règlement de zonage U-947 et le projet de règlement de zonage PU-2300 exige une marge latérale minimale de 1,0 mètre;

le tout tel qu'il appert au certificat de localisation, minute 36 939, fait par l'arpenteur-géomètre Alain Sansoucy, daté du 21 février 2019.

### Lots 1 691 651 et 2 811 474 (17755, rue Lapointe) secteur de Saint-Janvier (résolution CCU numéro 39-04-2019)

Demande numéro 2019-022, formulée le 19 mars 2019, par « Excabel inc. », ayant pour effet de permettre :

- la pose d'une enseigne sur une construction hors-toit alors que le règlement de zonage U-947 et le projet de règlement de zonage PU-2300 ne permet pas qu'une enseigne soit installée sur une construction hors-toit;
- la pose d'une enseigne au-dessus du toit alors que le règlement de zonage U-947 et le projet de règlement de zonage PU-2300 ne permet pas qu'une enseigne excède le toit.

Tout intéressé pourra, lors de ladite séance, se faire entendre par le conseil municipal avant qu'il ne prenne sa décision sur ces demandes.

Donné à Mirabel, ce 24 avril 2019

La greffière,  
Suzanne Mireault, avocate

## ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT NUMÉRO 2313

Avis est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 23 avril 2019, le conseil municipal de la Ville de Mirabel a adopté le règlement numéro 2313 modifiant le règlement numéro 2283 décrétant le versement d'une redevance relativement au déboisement dans des bois et corridors forestiers métropolitains et création d'un fonds destiné au développement d'activités économiques et à la revalorisation de l'environnement, afin de prévoir le montant de la redevance applicable pour des projets s'inscrivant dans les usages agricoles autorisés.

Avis est aussi donné que ce règlement est déposé au bureau du greffe à l'hôtel de ville, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures de bureau, soit du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication conformément à la Loi.

Donné à Mirabel, ce 24 avril 2019

La greffière,  
Suzanne Mireault, avocate

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO PU-2314

Avis est, par les présentes, donné par la soussignée aux intéressées, que le conseil municipal lors d'une séance ordinaire tenue le 23 avril 2019, a adopté le projet de règlement numéro PU-2314 modifiant le règlement numéro U-2304 remplaçant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro U-1874, afin de prévoir des dispositions particulières concernant la culture et la transformation de cannabis et ses dérivés favorisées à l'intérieur de bâtiments hermétiques.

Que le principal objet du projet de règlement numéro PU-2314 est bien décrit dans le titre et vise dorénavant tous complexes agricoles relativement à la culture et la transformation de cannabis et ses dérivés.

Que ce projet de règlement concerne tout le territoire de la ville de Mirabel où sont autorisés la culture et la transformation du cannabis et ses dérivés.

Que ce projet de règlement sera soumis à une consultation lors d'une assemblée publique qui sera tenue par le conseil le 13 mai 2019, à 19 h 30, au centre culturel Patrick-Lepage, au 9950, boulevard de Saint-Canut, secteur de Saint-Canut, Mirabel.

Qu'au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Que ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du greffe, à l'Hôtel de Ville, au 14111, rue Saint-Jean, dans le secteur Sainte-Monique, durant les heures régulières d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Donné à Mirabel, ce 24 avril 2019

La greffière,  
Suzanne Mireault, avocate





# Maisons fleuries

## CONCOURS 2019



Les inscriptions doivent être envoyées par la poste, **au plus tard le 28 juin 2019**, à l'adresse suivante :

**CONCOURS MAISONS FLEURIES**  
14111, rue Saint-Jean, Mirabel (Québec) J7J 1Y3

### Renseignements:

#### Critères d'évaluation

- Beauté, équilibre et originalité des arrangements
- Harmonie des couleurs
- Diversité, santé et entretien général
- Respect de l'environnement

#### Jugement

Le jugement des aménagements sera effectué du 22 juillet au 9 août par un jury composé de deux personnes qui visiteront les propriétés inscrites.

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Secteur: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

## INSCRIPTION

Une seule inscription dans l'une des catégories suivantes :

- Façade résidentielle de 5 000 pi<sup>2</sup> et moins
- Façade résidentielle de 5 000 pi<sup>2</sup> et plus
- Maison de ferme et ferme
- Potager et potager urbain
- Cours arrière de 5 000 pi<sup>2</sup> et moins
- Cours arrière de 5 000 pi<sup>2</sup> et plus
- Immeuble à logements et condo
- Industrie et commerce



## Journée horticole de quartier 18 mai – 11 h à 15 h

- Centre culturel du Domaine-Vert Nord
- Centre culturel de Saint-Benoît
- Parc Lacombe, secteur de Sainte-Scholastique
- Centre culturel Joseph-Savard, secteur de Saint-Janvier